



Aux destinataires de la procédure de
consultation

Date 8. März 2021

Avant-projet d'une loi concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics

Procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Le 15 novembre 2019, les Cantons ont adopté à l'unanimité le nouvel accord intercantonal sur les marchés publics. Cet accord intercantonal est le résultat d'une révision parallèle de la loi fédérale sur les marchés publics et de l'accord intercantonal avec l'objectif de transposer l'accord OMC révisé dans le droit national et d'harmoniser le plus que possible les deux législations (la loi fédérale ainsi que l'accord intercantonal).

Il s'agit maintenant d'élaborer dans les Cantons la législation d'adhésion. Sur mandat du Conseil d'Etat, le Service juridique des affaires économiques a élaboré un avant-projet d'une loi d'adhésion. Les résultats des travaux de la Commission extraparlamentaire ad hoc nommée par le Conseil d'Etat le 30 mai 2019 suite à l'adoption de la motion 3.0315 ont été pris en compte.

En sa séance du 3 mars 2021, le Conseil d'Etat a pris acte de l'avant-projet de loi et a décidé de le mettre en consultation en vue de l'élaboration d'un projet de loi définitif et d'un message à l'attention du Parlement. À ce stade, le Conseil d'Etat n'a pas pris position sur l'avant-projet de loi.

Les documents mis en consultation ainsi qu'un questionnaire en ligne sont disponibles sur le site internet de l'Etat du Valais (<https://www.vs.ch/fr/web/che/consultations-cantoniales-en-cours>).

Nous avons donc le plaisir de vous inviter à prendre part à la consultation et à nous faire parvenir votre prise de position

d'ici au vendredi 23 avril 2021.

Vous pouvez adresser votre prise de position au Service juridique des affaires économiques, place de la Planta 3, 1950 Sion. En outre, nous vous prions de remplir le questionnaire en ligne.

Nous vous remercions par avance de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Christophe Darbellay
Conseiller d'Etat

